Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 2

Artikel: Défendre la Suisse
Autor: Delamuraz, Jean-Pascal
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344432

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DEFENDRE LA SUISSE*

Par Jean-Pascal Delamuraz, conseiller national, conseiller d'Etat

PREMIER VOLET

Le forfait de Pologne souligne brutalement trois ordres de réalités.

Cette évidence, d'abord: communisme et démocratie sont incompatibles. L'aventure polonaise du printemps et de l'été 1981 a pu faire espérer le contraire aux plus candides. La répression de mi-décembre réduit à néant l'esquisse d'un communisme à visage humain.

Seconde confirmation: les Russes sont armés jusqu'aux dents. Quelques bons apôtres tentent bien de situer en URSS le foyer rayonnant de la paix du monde, de dénoncer le bellicisme américain, de déclarer l'arsenal du Pacte de Varsovie démuni face aux armements occidentaux. Mais leur parole sonne tragiquement faux. La puissance militaire soviétique est terrifiante, alimentée par un budget qui, année après année, est d'au moins 40% supérieur au budget américain. L'enchaînement logique en est souligné, en toute lucidité, par Raymond Aron, qui note:

> «Un pays qui préfère les canons au beurre aussi résolument que l'Union soviétique doit bien, à l'occasion, encaisser les dividendes de ses énormes dépenses d'armement.»

Troisième réalité: la réponse à ce danger potentiel ne réside pas, pour l'Occident, dans le pacifisme des purs. Elle réside, inéluctablement, dans une volonté de défense — la défense de la civilisation chrétienne et de la civilisation gréco-romaine dont nous sommes héritiers — et dans la force de nos moyens de défense. Constat accablant, car on voudrait que les progrès de la polémologie aient libéré le genre humain de la menace et de l'usage de la force, car on voudrait que la colombe ait accompli son œuvre de paix universelle, car on voudrait ne plus jamais subir la vue du masque hideux de la guerre et de la répression. Mais l'Afghanistan? Mais la Pologne? Dans le monde écartelé de ce XXe siècle finissant, notre survie — le mot même traduit l'inquiétude — n'est certes pas dans une course effrénée aux superarmements; elle n'est pas non plus dans la contemplation irénique et angélique; elle est, elle doit continuer d'être dans une défense solide de notre souveraine indépendance, de notre liberté et des valeurs de civilisation qui y sont attachées.

Puissent les Suisses de 1982 mesurer la validité permanente de l'inscription

*La *Revue Militaire Suisse* remercie l'auteur de lui avoir confié ces réflexions qui ont fait l'objet d'une publication échelonnée dans la *Nouvelle Revue de Lausanne* et le *Confédéré*.

séculaire de la porte de Morat à Fribourg:

> «Le salut nous vient de nos ennemis et des agissements de ceux qui nous haïssent.»

Le prix de la liberté

On dit vrai en affirmant que la liberté n'a pas de prix. Il n'empêche que, dans un pays où le débat politique débouche, neuf fois sur dix, sur le débat financier, il faut examiner attentivement le budget militaire suisse, préciser la part du budget public qu'il représente, le comparer aux budgets d'autres Etats, notamment.

Les chiffres — il y aura beaucoup de chiffres! — constitueront la base du dossier qu'il s'agit de présenter au moment où le Parti socialiste suisse lance une initiative dont le but serait de soumettre les dépenses militaires au référendum facultatif.

Comparaison n'est peut-être pas raison. Mais...

En 1979, la Suisse a consacré 1,9% de son produit national brut aux dépenses militaires.

Seule l'Autriche a fait moins que nous, avec 1,3%, mais la tendance 1980-1981 a été celle du renforcement, alors que l'effort helvétique est demeuré, *grosso modo*, au même niveau.

Tous les autres Etats sont à un niveau plus élevé: RFA à 3,3%, France à 3,9%, Grande-Bretagne à 4,9%, Etats-Unis d'Amérique à 5,9%, URSS entre 11 et 14% (estimation 1978), Israël à plus de 30%.

Ces indications doivent être relativisées, en fonction, par exemple, du niveau réel du produit national brut (le PNB helvétique par tête d'habitant est le plus élevé d'Europe) ou de données spécifiques (ainsi la Suisse échappe-t-elle à l'effort coûteux que les pays côtiers consacrent à la marine nationale!). Elles n'en fournissent pas moins des ordres de grandeur, dont il appert que la charge financière de la Suisse pour sa défense militaire est parmi les plus faibles du monde.

DEUXIÈME VOLET

Il convient de pousser l'analyse. Les statistiques internationales confirment le constat de cette modération, en ce sens que la part des dépenses militaires dans les dépenses publiques globales se révèle plus faible en Suisse que dans les autres Etats.

Or, de surcroît, les dépenses publiques suisses sont, elles aussi, les moins élevées. En 1979, les dépenses publiques représentaient 55% du produit national brut suédois; dans les autres Etats européens: entre 35 et 45%; en Suisse: 27%. Seule la France était en dessous de nous en l'année 1979, mais les déclarations récentes de la nouvelle majorité nous font comprendre qu'elle a comblé ce retard depuis lors...

Au total, donc, une Suisse apparaissant sous les traits de l'Etat

d'Europe le moins interventionniste et le moins dispendieux au titre du budget militaire.

Les composantes du budget public suisse

Les dépenses militaires suisses en 1980 — 3,3 milliards de francs — représentaient 19% des dépenses totales de la Confédération ou 7% des dépenses publiques suisses (Confédération + cantons + communes).

Dans ces dépenses:

- les dépenses sociales et de santé sont trois fois plus élevées que les dépenses militaires;
- les dépenses de transport et d'énergie sont 2,5 fois plus élevées que les dépenses militaires.

L'évolution dans le temps montre la diminution constante de la part des dépenses militaires dans les dépenses publiques. La planification financière 1960-1985 — une génération! — fait envisager que les dépenses de la Confédération (exprimées en francs 1960) auront plus qu'octuplé, alors que les dépenses militaires, elles, auront à peine quintuplé.

L'évolution vers plus de sécurité sociale, vers plus d'équité et de solidarité, vers plus de bien-être matériel est la marque d'une société de progrès.

Cette évolution s'est opérée sans que la charge militaire ne la perturbe, contrairement aux affirmations simplistes de l'extrême-gauche et d'une certaine gauche.

En tout état de cause, l'objectivité commande de réduire à néant les comparaisons démagogiques du type: «En renonçant à l'acquisition d'un Tiger, on pourrait installer cinq salles d'opération» (ou un centre gériatrique ou dix halles de gymnastique — biffer ce qui ne convient pas).

Et puis, ceci encore, qui n'est pas tout à fait secondaire dans la hiérarchisation des dépenses publiques: il ne peut y avoir de réelle politique sociale que dans la prospérité; il ne peut y avoir de réelle prospérité que dans l'indépendance; il ne peut y avoir d'indépendance que dans une défense efficace; refuser d'en payer le prix, c'est exposer au péril, précisément, l'édifice social que les Suisses ont construit.

Radiographie du budget militaire

La somme des dépenses militaires devrait s'établir, pour l'ensemble des quatre années 1980 à 1983, constituant la législature fédérale en cours, à 14,5 milliards de francs, compte non tenu de l'érosion de la monnaie.

Au total, 52% de ce montant est consacré aux investissements, 48% aux dépenses d'exploitation.

La part dévolue aux dépenses d'exploitation est plus restreinte que dans les budgets étrangers. Cela est dû à l'organisation de notre armée de milice, dont le «prix de revient» est particulièrement bas. Qu'on en juge:

- en 1980, les militaires suisses ont accompli 13 millions de jours de

service soldés; et l'on ne compte pas les heures très nombreuses que les officiers consacrent bénévolement à la préparation des cours et à l'administration des corps de troupe, des unités ou des services dont ils ont la charge;

- la Confédération a consacré, en tout et pour tout, 70 millions de francs à la solde de ces 13 millions de jours de service, ce qui représente... 5,50 fr. par journée de soldat; le reste est à la charge de l'économie;
- ajoutant à ce montant des plus modestes les traitements du personnel militaire permanent — y compris les effectifs homéopathiques d'officiers et de sous-officiers instructeurs —, on constate que l'ensemble de la charge salariale constitue moins du quart du budget militaire (alors qu'aux Etats-Unis d'Amérique, c'est la moitié).

Le régime de la milice est donc remarquablement bon marché. Il correspond bien à la mentalité suisse, dont l'une des caractéristiques est la symbiose du citoyen et du soldat.

De surcroît — et cela est décisif — le régime suisse est efficace. En cas de péril, il permettrait de lever militairement quelque 10% de la population et d'obtenir ainsi une densité d'occupation militaire du territoire de 15 hommes au kilomètre carré, alors que l'Autriche en serait à 1,8, la France à 0,9, la République fédérale d'Allemagne à 0,8, l'Italie à 0,6.

Comparaison n'est certes pas raison, répétons-le encore, et la densité de 15 hommes au kilomètre carré peut signifier quelque chose si ces 15 hommes ont la volonté de se battre, s'ils sentent le Pays avec eux, s'ils disposent de l'armement et du matériel convenables, s'ils en maîtrisent parfaitement le fonctionnement.

Il n'empêche qu'en soi cette densité record — seul Israël la dépasse avec 19 militaires au kilomètre carré — fournit une indication intéressante sur les possibilités helvétiques de défense militaire.

Nous ne solliciterons pas davantage cette statistique et nous n'omettrons pas non plus que les années de faible natalité entraînent une inexorable diminution des effectifs militaires: à la fin de ce siècle, l'armée suisse aura perdu l'équivalent de deux divisions et demie.

TROISIÈME VOLET

Les deux volets précédents ont mis en évidence que le budget militaire suisse était parmi les plus modestes et que notre pays atteignait pourtant à une efficacité certaine dans son dispositif défensif grâce au «prix de revient» particulièrement bas de notre armée de milice.

Encore faut-il que les effectifs importants que le régime de milice permet de lever soient dotés d'un armement adéquat, nous l'avons dit. A défaut, la Suisse se bercerait d'illusions suicidaires et enverrait

hypocritement ses soldats au carnage.

Sans trahir ni trop simplifier, nous dirons que cet armement adéquat existe aujourd'hui. Il n'a rien d'excessif, contrairement à ce que proclament du haut de la tribune du Conseil national les adversaires patentés du budget militaire et de la défense nationale.

Il y a même des lacunes dans l'armement; lequel n'est vraiment adéquat que dans la perspective où ces lacunes seront comblées à court terme, voire à moyen terme. Le «Plan directeur des années 80» le détermine avec rigueur.

La situation actuelle démontre plus que jamais la nécessité de planifier régulièrement la politique de l'armement et, à l'intérieur de chaque étape de la planification, de procéder aux acquisitions avec méthode, continuité, cohérence. Le choix des matériels militaires ne se fait pas comme en un self-service de grande surface!

Et c'est bien en cela que l'initiative populaire du Parti socialiste suisse est dangereuse.

Les leurres socialistes

Le PSS demande donc d'introduire le référendum facultatif en matière de dépenses militaires.

Sous prétexte de démocratie — mais qu'est-ce qu'une démocratie qui ne cesserait d'étendre les droits populaires, pour les exercer réellement de moins en moins? — l'initiative socialiste s'en prend aux seules dépenses militaires. La logique voudrait au moins que tous les grands projets financiers fédéraux soient, eux aussi, soumis à ce type de référendum. Car si le budget de l'armement n'est certes pas une vache sacrée, on voit mal comment et pourquoi les autres grandes catégories des dépenses fédérales, elles, le seraient.

Mais l'objection essentielle à l'initiative est d'une autre nature. Voici.

Pour apprécier un projet militaire, il faut disposer d'informations dont bon nombre touchent au secret militaire. Les procédures suisses ouvrent déjà assez largement l'accès au secret: des décisions qui, à l'étranger, sont le fait du ministre des Armées, sont, en Suisse, de la compétence des Chambres, dont le travail est préparé en détail par les commissions parlementaires. S'il devait s'agir dorénavant, par le biais du référendum, de renvoyer ces décisions au peuple:

- ou bien l'on préserverait le secret et le peuple serait appelé à se prononcer «dans le bleu» — et l'on ne voit pas l'intérêt de procédés pseudo-démocratiques de ce type;
- ou bien l'on devrait étaler sur la place publique des données que notre sécurité commande de tenir cachées et l'on devrait exposer en détail des projets techniquement complexes (la réorganisation de la DCA et l'acquisition du Rapier sont un peu plus compliqués que l'achat de cent vélos militaires

Torpédo) — et toutes les limites de la candeur seraient franchies...

En outre, la planification à long terme — dont nous venons de voir qu'elle est indispensable à la conduite claire et efficace de toute politique de défense — serait rendue difficile, voire impossible. Difficile, à cause des délais nouveaux que le référendum ajouterait à la durée déjà considérable des procédures d'acquisition. Impossible même, un refus populaire sur un objet particulier pouvant compromettre un ensemble de dispositions interdépendantes.

Il faut repousser l'initiative socialiste.

Retombées économiques

L'un des arguments des adversaires des crédits militaires consiste à remarquer que ceux-ci enrichissent les fabriques étrangères dont nous sommes dépendants.

Sans doute cette dépendance existera-t-elle toujours, tant il est évident que la Suisse est trop petite pour produire elle-même, à prix compétitif, certains matériels complexes. Quant à imaginer que l'industrie helvétique élargisse sa production et parvienne au seuil bénéfique de la grande série grâce à l'exportation, on rappellera que notre législation est la plus restrictive de toutes les législations du monde en matière d'exportation d'armement.

Au reste, l'objectif que l'autorité fédérale a fixé est de consacrer quelque 70% des crédits d'armement à des commandes en Suisse, ce qui peut représenter, bon an, mal an, environ 485 millions de francs à l'industrie privée de notre pays et environ 115 millions aux ateliers militaires.

C'est là un aspect des choses — avec un grand nombre d'emplois à la clé — qu'il est nécessaire de rappeler lorsqu'on se livre à l'examen du budget militaire.

En épilogue

La situation du monde et de l'Europe contraint la Suisse à maintenir une défense militaire suffisante. L'armée doit être à même de dissuader et, en cas d'agression, de livrer bataille avec succès.

Cela implique une volonté civique et patriotique de chacun d'entre nous, un engagement de service, une politique lucide d'armement.

Nous croyons avoir montré que cette politique était à la mesure de nos moyens et que l'effort militaire du peuple suisse n'avait pas compromis sa légitime ambition de solidarité sociale et de confort matériel.

Aux Suisses de savoir, à l'aube de 1982, s'ils sont prêts à poursuivre la défense de l'héritage de civilisation et de liberté que sept siècles leur ont dévolu.

J.-P. Dz